

2023-1679
2023-08-03

KATHON™ MVF INDUSTRIAL MICROBICIDE

SOLUTION

PRINCIPE ACTIF :

5-Chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	10,5 %
2-Méthyl-4-isothiazolin-3-one	3,5 %

NO. D'HOMOLOGATION : 32936
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES
POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

DANGER



POISON



CORROSIF

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

Contenu Net : _____

LANXESS Corporation
111 RIDC Park West Drive
Pittsburgh, PA 15275-1112
1-800-LANXESS

NUMEROS DE TELEPHONE D'URGENCE

URGENCES DE TRANSPORT SEULEMENT:

CANUTEC (Canada): 1-613-996-6666
CHEMTREC: 1-800-424-9300 (USA) ; 1-703-527-3887 (International)

TOUTES AUTRES URGENCES:

LANXESS: 1-800-410-3063 (USA) ; 1-866-673-6350 (Canada)

MODE D'EMPLOI

À utiliser seulement pour la fabrication des algicides, des fongicides et/ou des bactéricides industriels qui sont enregistrés en vertu de *la Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIER SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

CETTE MATIÈRE EST CORROSIVE. Il peut être déconseillé de provoquer le vomissement. Des dommages possibles aux muqueuses peuvent être une contre-indication de l'utilisation d'un lavage gastrique.

2023-1679
2023-08-03

PRÉCAUTIONS

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

DANGER

CORROSIF

CAUSE DES DOMMAGES SÉVÈRES AUX YEUX ET DES BRÛLURES À LA PEAU

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

PEUT CAUSER UNE RÉACTION CUTANÉE ALLERGIQUE

PEUT ÊTRE FATAL S'IL EST INHALÉ

FATAL OU TOXIQUE SI AVALÉ OU SI ABSORBÉ PAR LA PEAU

ÉVITER TOUT contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas avaler. Éviter de respirer les vapeurs et les brumes de pulvérisation. Laver la peau à fond avec du savon et de l'eau après manipulation du produit.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés, bien se laver la peau au savon et à l'eau, puis revêtir des vêtements propres. Laver les vêtements contaminés séparément du reste du linge, avant de les réutiliser. Jeter les vêtements et les autres matériaux absorbants qui ont été trempés ou fortement contaminés par ce produit.

Les utilisateurs doivent retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipuler ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et la conservation de l'équipement de protection individuelle. Si de telles directives pour le lavage n'existent pas, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Conserver et laver l'équipement de protection individuelle séparément.

Porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des gants résistant aux produits chimiques, un respirateur complet approuvé par le NIOSH et un tablier résistant aux produits chimiques lors du mélange, du chargement, du nettoyage et des réparations.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est toxique pour les poissons et d'autres organismes aquatiques. Il faut éviter de l'utiliser dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les mers ou d'autres plans d'eau, en contravention de la réglementation fédérale ou provinciale. Il faudrait prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'utiliser ce produit. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant le matériel ou en jetant l'eau.

2023-1679
2023-08-03

ENTREPOSAGE

Le produit, tel que fourni, émet lentement des gaz (principalement du bioxyde de carbone). Pour prévenir l'accumulation de pression, ce produit est emballé dans des contenants spécialement aérés. Garder ce produit dans le contenant original lorsqu'il n'est pas utilisé. Le contenant doit être entreposé et transporté en position verticale afin de prévenir le déversement du contenu par les événements. Ne pas contaminer la nourriture pour les humains ou les animaux par l'entreposage, l'élimination et le nettoyage du matériel.

ÉLIMINATION

Les fabricants canadiens doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale ou provinciale. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant ou à l'agence provinciale responsable.

Date de fabrication:

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

©2023 LANXESS. **KATHON™ MVF INDUSTRIAL MICROBICIDE**, LANXESS and the LANXESS Logo are trademarks of LANXESS Deutschland GmbH or its affiliates. All trademarks are registered in many countries in the world.